

Second comité de suivi des rythmes du 27 janvier 2014

Le **DASEN** : nous avons aidé nos équipes sur le volet pédagogique des apprentissages à mettre en place sur ce nouveau temps scolaire.

Lors des réunions territoriales, l'AMF et la MRF ont été très présents ainsi que les autres partenaires éducatifs.

Nous avons choisi un format s'appuyant sur 2 réalités existantes et satisfaisantes, La question des ressources pour les municipalités a certes été prégnante. Pourtant, les petites communes ont leurs propres ressources, ex les ATSEM ou sur l'intersyndicalité.

La question du moment critique a été évoquée, celle où l'élève redevient enfant « hors temps scolaire ».

Nous avons essayé d'aider les communes à trouver des aides sur lesquelles pouvoir s'appuyer.

Déclaration du SE/Unsa

Le SE/Unsa prend acte que le bilan établi par le Snuipp fait état du consensus des enseignants quant à la qualité d'apprentissage offert aux élèves sur les 5 matinées mises en place dans les 12 communes de la Loire déjà à 4,5 jours.

Le SE/Unsa dénonce 3 points principaux :

-problème de l'occupation des ATSEM qui ne seront plus dans les classes de la même manière si elles sont requises par le temps Peillon.

-le problème de l'occupation des locaux va-t-il entraîner l'élaboration des chartes d'occupation ? Il y a une vraie nécessité de réflexion sur la question.

-les directeurs sont très sollicités et leur temps de concertation supplémentaire doit être pris en compte par leur administration. Cette année, ils ont participé à un nombre incalculable de réunions.

Le SE/Unsa a rencontré la mairie de Saint-Etienne et a pu porter des revendications portant sur l'amélioration de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. (voir notre compte rendu)

Il est également déploré le fait que les écoles privées ne soient pas soumises à la réforme, ce qui ne va pas manquer d'accroître une concurrence déjà exacerbée.

Le DASEN répond qu'il fait le pari que l'école publique sera « mieux disante », que les services offerts par l'école publique seront un plus pour les élèves et les parents.

Dans certaines écoles privées, les 4,5 jours seront aussi faits. Elles se concertent avec les écoles publiques par rapport aux transports scolaires.

Les DDEN confirment leur crainte d'une fuite des élèves vers le privé, et demandent au DASEN une vigilance ciblée pour la prochaine carte scolaire.

Le Diocèse réfute cette réalité en rappelant justement que l'inverse s'est produit dans une commune ayant mis en place les nouveaux rythmes scolaires cette année dans la Loire.

Les Francas : rappellent qu'il faut travailler la cohérence des temps, la responsabilité pédagogique de chacun.

PEEP : il y a des inégalités sur le territoire. Certaines communes ne mettent pas en place de temps Peillon et d'autres si.

Quel temps sera nécessaire pour mettre la réforme en place ?

La PEEP rappelle que des écoles privées du centre de la Loire font de la publicité auprès des parents pour dire qu'elles resteraient sur 4 jours à la rentrée prochaine.

Le Directeur diocésain répond que cela ne correspond pas à une demande du diocèse car au contraire, il a été rappelé aux 140 chefs d'établissement et directeurs que le souhait était de réfléchir à une mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Le DASEN précise que des PEDT ont été signés en intercommunalité.

La majorité des communes ont fait remonter des horaires sur le format préconisé par l'administration, 5H15/jour et 3H le mercredi matin.

Certaines écoles ont fait le choix de libérer des demi-journées. Il y a eu 2 demandes de dérogation pour le samedi matin.

Seules 5 communes s'opposent pour l'instant à la mise en place des nouveaux rythmes.

Il sera communiqué au prochain CDEN le 11 février prochain, les futurs horaires des écoles du département.

Les DDEN actent que pour la première fois, il est enfin beaucoup question de l'intérêt de l'enfant et que réfléchir à la mise en place de cette réforme est positif.

La FCPE confirme que le débat sur les rythmes scolaires a évolué favorablement, et que là où la parole a été libre et consensuelle, le résultat est positif en termes de projet.

Les Francas disent que la question du contenu des études surveillées et celle des APC doit être posée.

Le SE/Unsa s'interroge sur l'organisation des transports scolaires.

L'administration répond que le transport sera unique pour chaque école et qu'il faudra que les choses soient établies en ce sens.

Les mairies feront remonter leur PEDT d'ici la fin de l'année scolaire.

Olivia Choukroun